

Forum numérique

01

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 03 FÉVRIER 2021

23 personnes se sont inscrites à ce forum numérique

0.0 Procédures

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose l'ouverture du [Forum numérique H21-01](#) de ce 03 février 2021

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose **Xavier Courcy-Rioux (Techniques de l'informatique)** à l'animation et **Francis Mwabi Bouthillette (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC)** au secrétariat de ce Forum numérique

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

0.2.1 [A20-01](#) : 05 février 2020

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose d'adopter le procès-verbal du Forum numérique [A20-01](#) tel que présenté

Quentin Freire Novo (Techniques de l'informatique) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite du procès-verbal

0.4 Ordre du jour

Ordre du jour affiché, modifié et adopté

1.0 [Plan d'action H21](#)

1.1 Magasin scolaire : point d'information

1.1.1 Gérer la transition en coopérative avec participation étudiante

1.2 Site web de l'AGECVM

1.2.1 [Concours](#) nouveau site web de l'AGECVM

1.3 Mobilisation

1.3.1 Moyens de remobiliser les militant.e.s et de sensibiliser la population étudiante aux revendications de l'AGECVM

1.4 Briser l'isolement des étudiant.e.s

1.5 *Produit menstruel de l'AGECVM*

2.0 Affaires financières :

2.1 Bilan A20 : projet

2.1.1 [Bilan A20](#) (Fiche excell)

2.2 Bilan des activités

2.3 [Budget H21](#) (proposition)

2.4 Subventions externes :

2.4.1 [H21-01](#) : Revue L'Esprit Libre (1.000,00 \$ demandés)

2.4.2 [H21-02](#) : Jeunesse Debout ! (977,51 \$ demandés)

2.4.3 [H21-03](#) : Voix d'accès (1.000,00 \$ demandés)

- 3.0 Bureau exécutif:
 - 3.1 Postes vacants
 - 3.1.1 Responsable aux Affaires internes
 - 3.1.2 Responsable aux Affaires externes
 - 3.1.3 Responsable à la Pédagogie
 - 3.1.4 Responsable à l'information
- 4.0 Consultation sur les Assurances collectives et l'ASEQ
 - 4.1 Résultats des consultations de [novembre 2020](#) et de [janvier 2021](#)
 - 4.2 Acquisition de l'ASEQ par [People Corporation](#), elle-même acquise par [Goldman Sachs Merchant Banking Division](#)
- 5.0 [Mandat](#) Éducation post-covid
- 6.0 [Mandat](#) Étudiant.e.s internationaux.ales
- 7.0 [Mandat](#) Loi 21
- 8.0 [Mandat](#) Crise écologique
 - 8.1 GNL / Laurentia
 - 8.2 [Campagne](#) contre la crise écologique
- 9.0 [Mandat](#) Définancement de la police (*Defund the police*)
- 10.0 Délégué.e.s
- 11.0 Affaires diverses
 - 11.1 À préciser
- 12.0 Levée

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose l'adoption du présent ordre du jour *en y ajoutant le point 1.5 Produit menstruel de l'AGECVM*

Carolyne Martineau (Techniques de design de présentation) appuie
Ordre du jour adopté à l'unanimité

0.5 Modalités d'adoption des présents mandats

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose la mise en dépôt du point 0.5 de sa proposition
Cordélia Mercier (Arts, lettres et communication-Option Médias) appuie

Reprise lors du point 1.3.1

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose **que les décisions prises lors du forum soient soumises à des consultations par omnivox pendant au moins une semaine, sauf si les présences au forum numérique atteint le quorum habituel d'une Assemblée générale, soit 1,00 % (ou 60 personnes pour la session H21). La décision du Forum numérique est alors légitime.**

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.6 Date du prochain Forum numérique

1.0 [Plan d'action A21](#)

1.1 Magasin scolaire : point d'information – [Mandat adopté](#)

1.1.1 Gérer la transition en coopérative avec participation étudiante)

- ✓ Considérant le mandat voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant le changement de situation et la révision du but de la Commission de travail sur le magasin scolaire ([TC A20-03](#));
- ✓ Considérant nos mandats internes ainsi que l'objectif actuel du magasin scolaire du CVM;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ Que l'AGECVM essaye de faire partie des négociations avec COOPSCO;
- ❖ Que l'AGECVM s'assure que la promesse d'une participation étudiante sur le Conseil d'administration de la coopérative soit tenue;
- ❖ Que le Bureau exécutif informe les instances de l'association de l'avancée du dossier.

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) fait un suivi de la situation

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose **dans le cadre du suivi de la participation étudiante dans la Coopérative qui remplacera à terme le magasin scolaire :**

- ❖ **Que l'AGECVM essaye de faire partie des négociations avec COOPSCO;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que la promesse d'une participation étudiante sur le Conseil d'administration de la coopérative soit tenue;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif informe les instances de l'association de l'avancée du dossier.**

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.2 Site web de l'AGECVM – [Mandat adopté](#)

1.2.1 [Concours](#) nouveau site web de l'AGECVM

- ✓ Considérant l'âge du site web de l'association;
- ✓ Considérant que notre site web est la principale source d'information sur nos activités;
- ✓ Considérant que nos membres ont besoin d'avoir un accès ergonomique et simple aux informations de leur association;
- ✓ Considérant que la structure de notre site web n'a jamais été mise à jour depuis son installation mais que la base de données est toujours à jour;

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose

- ❖ **Que le Bureau exécutif soit chargé de s'assurer d'une mise à jour visuelle du site web de l'AGECVM;**
- ❖ **Que nos membres puissent participer à ce changement;**
- ❖ **Que les archives présentes sur notre site web ne soient pas perdues durant la transition.**

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.3 Mobilisation – [Mandat adopté](#)

1.3.1 Moyens de remobiliser les militant.e.s et de sensibiliser la population étudiante aux revendications de l'AGECVM

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose **de revenir au point 0.5**

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

Retour au point 1.3.1

- ✓ Considérant que la situation exceptionnelle causée par le COVID-19 a provoqué un impact majeur sur notre mobilisation;
- ✓ Considérant que la mobilisation est un élément crucial pour faire avancer les revendications de l'AGECVM et de ses membres;
- ✓ Considérant que les étudiant.e.s sont maintenant dans une situation plus précaire qu'avant;

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose

- ❖ **Que le comité mobilisation travaille à monter notre mobilisation malgré la distanciation sociale;**
- ❖ **Que le comité mobilisation informe et sensibilise les étudiant.e.s sur nos causes sociales à travers de nouveaux médias;**
- ❖ **Que le comité mobilisation se charge en même temps de faire des initiatives pour prendre soin (Care) de nos militant.e.s et étudiant.e.s dont l'isolement pousse à la détresse psychologique.**

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.4 Briser l'isolement des étudiant.e.s – [Mandat adopté](#)

- ✓ Considérant l'isolement causé par la pandémie;
- ✓ Considérant que la situation actuelle entraîne une détresse psychologique chez les étudiant.e.s;



Forum numérique H21-01

- ✓ Considérant que le gouvernement ne fait pas grand-chose pour y palier;
- ✓ Considérant que les cours en ligne empêchent la création de toute forme de liens sociaux ou d'appartenance à la communauté;

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose

- ❖ Que l'AGECVM essaye de venir en aide au étudiant.e.s en détresse par n'importe quel biais, quel que soit la méthode;
- ❖ Que l'AGECVM mette en place des événements et initiatives (en ligne) pour aider à briser l'isolement et créer des liens sociaux;
- ❖ Que l'AGECVM continue de se battre pour l'accès des étudiant.e.s à de meilleurs services d'aide notamment psychologique.

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.5 Produit menstruel de l'AGECVM – Mandat adopté

- ✓ Considérant que le Bureau exécutif met à disposition des produits pour les menstruations à disposition des membres (serviettes et tampons)
- ✓ Considérant qu'en dehors du local de l'AGECVM il n'y a pas d'accès à des produits menstruel pour les étudiant.e.s

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose :

- ❖ Que l'AGECVM milite pour des produits menstruels disponibles dans les toilettes du cegep
- ❖ Que l'AGECVM essaye de faire en sorte que les produits déjà offerts gratuitement par l'AGECVM le soit aussi ailleurs que dans le local A3.85 de l'AGECVM

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

2.0 Affaires financières

2.1 Bilan 2019-2020 : projet (Information)

2.1.1 Bilan A20 (Fiche excell)

Bilan A20 proposé			
PRODUITS AGECVM	Budget A20 adopté	Résultats au 31 décembre 2020	Résultats A20
Cotisations étudiantes (6450 - A20/6000-H21)	109 000,00 \$	179 432,90 \$	(70 432,90) \$
Revenus des photocopies et autres recettes	2 500,00 \$	3,22 \$	2 496,78 \$
TOTAL PRODUITS AGECVM	111 500,00 \$	179 436,12 \$	(67 936,12) \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGECVM	Budget A20 adopté	Résultats au 31 décembre 2020	Résultats A20
Activités militantes			
Information : Achat quotidiens	1 000,00 \$	163,83 \$	836,17 \$
Mobilisation	3 000,00 \$	225,00 \$	2 775,00 \$
EUMC Programme étudiant réfugié	5 000,00 \$	- \$	5 000,00 \$
Subvention externe	3 000,00 \$	3 100,00 \$	(100,00) \$
Représentation	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais d'administration			
Matériel de bureau - Papier	1 500,00 \$	30,90 \$	1 469,10 \$
Photocopies + CVM + fax	8 000,00 \$	5 504,80 \$	2 495,20 \$
Téléphone	500,00 \$	322,88 \$	177,12 \$
Honoraires professionnels: Comptable	3 000,00 \$	10 570,62 \$	(7 570,62) \$
Support informatique	3 000,00 \$	439,15 \$	2 560,85 \$
Frais bancaires	1 500,00 \$	242,81 \$	1 257,19 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	9 000,00 \$	7 054,04 \$	1 945,96 \$
Amortissement	- \$	- \$	- \$
Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)			
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	45 000,00 \$	33 029,74 \$	11 970,26 \$
C.S.S.T. Permanence (CSST 1,84 \$ (2018/100\$))	828,00 \$	365,89 \$	462,11 \$
Contractuel-le-s	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Frais Cognicase	1 250,00 \$	831,14 \$	418,86 \$
Autres frais (imprévu, ...)	250,00 \$	36,00 \$	214,00 \$
Vie étudiante (Hors comités)			
AGEnda 2020-2021	10 000,00 \$	10 737,70 \$	(737,70) \$
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) A.G. A02-01 du 04-09-2002	- \$	- \$	- \$
Subventions étudiantes	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Immobilisations comités	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Organisation socioculturelle	- \$	- \$	- \$
Fonds COVID-19 CVM	10 000,00 \$	10 000,00 \$	- \$
Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	6 250,00 \$	6 250,00 \$	- \$
TOTAL DÉPENSES AGECVM	116 078,00 \$	88 904,50 \$	27 173,50 \$
Résultats AGECVM	(4 578,00) \$	90 531,62 \$	(95 109,62) \$



- Forum numérique H21-01

EXODE	Budget A20 adopté	Résultats au 31 décembre 2020	Résultats A20
Exode: ventes	325 000,00 \$	9 481,11 \$	315 518,89 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	245 000,00 \$	4 920,73 \$	240 079,27 \$
Exode: Salaires (+CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	61 104,00 \$	27 627,04 \$	33 476,96 \$
Résultats EXODE	18 896,00 \$	(23 066,66) \$	41 962,66 \$
LIVRES USAGÉS	Budget A20 adopté	Résultats au 31 décembre 2020	Résultats A20
Livres usagés: recettes	12 000,00 \$	1 858,13 \$	10 141,87 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	10 000,00 \$	1 138,70 \$	8 861,30 \$
Résultats Livres usagés	2 000,00 \$	719,43 \$	1 280,57 \$
COMITÉS	Budget A20 adopté	Résultats au 31 décembre 2020	Résultats A20
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$	- \$	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	10 000,00 \$	(22 882,90) \$	32 882,90 \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	10 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Comités: revenus propres	30 000,00 \$	7 344,12 \$	22 655,88 \$
Comités: recettes bières	12 000,00 \$	130,64 \$	11 869,36 \$
TOTAL PRODUITS COMITÉS	62 000,00 \$	(10 408,14) \$	72 408,14 \$
Comités de concentration: dépenses	21 000,00 \$	2 936,47 \$	18 063,53 \$
Comités thématiques: dépenses	22 000,00 \$	4 727,24 \$	17 272,76 \$
Comités: Achat Bière	10 000,00 \$	- \$	10 000,00 \$
TOTAL DÉPENSES COMITÉS	53 000,00 \$	7 663,71 \$	45 336,29 \$
RÉSULTATS COMITÉS	9 000,00 \$	(18 071,85) \$	27 071,85 \$
TOTAL PRODUITS A20 AGEVVM COMPLET	510 500,00 \$	180 367,22 \$	330 132,78 \$
TOTAL CHARGES A20 AGEVVM COMPLET	485 182,00 \$	130 254,68 \$	354 927,32 \$
RÉSULTATS A20 AGEVVM COMPLET	25 318,00 \$	50 112,54 \$	(24 794,54) \$
L'adoption de ce budget pour les sessions A20 et H21 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2020-2021 de l'AGEVVM au 30 juin 2021 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.			
Engagement contractuel ==> non modifiable			

ÉTAT DES RÉSULTATS

Période du 01 juil 2020 au 31 déc. 2020

REVENUS	CET EXERCICE (Pér. 1 à 6)		EXERCICE PRÉC. (Pér. 1 à 6)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Rati
REVENUS AGEVVM						
AUTOMNE - COTISATIONS JOUR	150141.97	0.00	98100.00	0.00	52041.97	+ 53.0
AUTOMNE - COTISATIONS SUBVENTIONS CONC.	(5946.97)	0.00	10000.00	0.00	(15946.97)	- 159.4
AUTOMNE - COTISATIONS BUDGET THÉMAT.	5000.00	0.00	10000.00	0.00	(5000.00)	- 50.0
AUTOMNE - COTISATIONS SOIR	8360.00	0.00	6360.00	0.00	2000.00	+ 31.4
AUTOMNE - COTISATIONS FORMATION ENTREP.	3995.00	0.00	0.00	0.00	3995.00	0.0
HIVER - COTISATIONS JOUR	16935.93	0.00	0.00	0.00	16935.93	0.0
HIVER - COTISATIONS SUBVENTION CONC.	(16935.93)	0.00	0.00	0.00	(16935.93)	0.0
LIVRES USAGÉS: VENTE ÉTUDIANT	1188.44	0.00	5381.98	0.00	(4193.54)	- 77.9
LIVRES USAGÉS: AUTRES RECETTES	0.00	0.00	34.20	0.00	(34.20)	- 100.0
LIVRES USAGÉS: SERVICE	270.76	0.00	1201.68	0.00	(930.92)	- 77.4
LIVRES USAGÉS: LIVRES AGEVVM	398.93	0.00	2142.32	0.00	(1743.39)	- 81.3
REVENUS DE PHOTOC.-TÉLÉCOP.-IMPRESSION	3.22	0.00	2222.83	0.00	(2219.61)	- 99.8
VENTES MENSUELLES CAFÉ ÉTUDIANT L'EXODE	9481.11	0.00	287013.74	0.00	(277532.63)	- 96.7
REVENU D'ACTIVITÉ EXTERNE COMITÉ	7344.12	0.00	30743.70	0.00	(23399.58)	- 76.1
REVENUS BIERES COMITÉ	130.64	0.00	11466.89	0.00	(11336.25)	- 98.8
TOTAL DES REVENUS DE VENTES	180367.22	0.00	464667.34	0.00	(284300.12)	- 61.1
RENDUS ET RABAIS SUR VENTES						
TOTAL DES RENDUS ET RABAIS SUR VENTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.0
COUT DES MARCHANDISES VENDUES						
TOTAL COUT DES MARCHANDISES VENDUES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.0
BÉNÉFICE BRUT	180367.22	0.00	464667.34	0.00	(284300.12)	- 61.1



- Forum numérique H21-01

CHARGES	CET EXERCICE (Pér. 1 à 6)		EXERCICE PRÉC. (Pér. 1 à 6)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
CHARGES D'EXPLOITATION						
INFORMATION: MATÉRIEL	8.00	0.00	0.00	0.00	8.00	0.00
INFORMATION : ACHAT QUOTIDIENS	155.83	0.00	652.21	0.00	(496.38)	- 76.11
MOB : PORTE DRAPEAU, AFFICHES, PANCARTES	225.00	0.00	3595.11	0.00	(3370.11)	- 93.74
TÉLÉPHONE	322.88	0.00	258.86	0.00	64.02	+ 24.73
ASSURANCE GROUPE - R.C.	7054.04	0.00	9202.10	0.00	(2148.06)	- 23.34
MATÉRIEL DE BUREAU	130.90	0.00	465.50	0.00	(334.60)	- 71.88
PHOTOCOPIEURS / FAX	5504.80	0.00	6816.07	0.00	(1311.27)	- 19.24
PAPIER	(100.00)	0.00	15.07	0.00	(115.07)	- 763.57
SERVICES COMPTABLE	9823.62	0.00	4724.12	0.00	5099.50	+ 107.95
LOGICIEL COMPTABLE	747.00	0.00	1048.52	0.00	(301.52)	- 28.76
SUPPORT INFORMATIQUE	439.15	0.00	1128.35	0.00	(689.20)	- 61.08
FRAIS BANCAIRES	242.81	0.00	1241.89	0.00	(999.08)	- 80.45
FRAIS DE PAYE CGI	831.14	0.00	1171.61	0.00	(340.47)	- 29.06
AGENDA	10737.70	0.00	18913.75	0.00	(8176.05)	- 43.23
IMPRÉVUS	36.00	0.00	35.30	0.00	0.70	+ 1.98
IMMOBILISATION COMITÉ	0.00	0.00	220.00	0.00	(220.00)	- 100.00
LIVRES USAGES: AUTRES DEPENSES	280.00	0.00	705.00	0.00	(425.00)	- 60.28
LIVRES USAGES: CONTRACTUEL-LE-S	0.00	0.00	4006.55	0.00	(4006.55)	- 100.00
LIVRES USAGES: REMBOURSEMENT	858.70	0.00	5093.20	0.00	(4234.50)	- 83.14
PC - PERTES DU JOUR	0.00	0.00	59.75	0.00	(59.75)	- 100.00
SALAIRE PERMANENCE AGECEVM	33029.74	0.00	37461.20	0.00	(4431.46)	- 11.83
SALAIRE EXODE AGECEVM	26895.27	0.00	60657.14	0.00	(33761.87)	- 55.66
CONTRACTUEL-LE-S	0.00	0.00	955.31	0.00	(955.31)	- 100.00
C.S.S.T.	1097.66	0.00	1737.25	0.00	(639.59)	- 36.82
AFFAIRES SOCIOCULTURELLES	0.00	0.00	(20.63)	0.00	20.63	+ 100.00
SUBVENTIONS ÉTUDIANTES	0.00	0.00	200.00	0.00	(200.00)	- 100.00
COMMANDITE CVM	16250.00	0.00	6250.00	0.00	10000.00	+ 160.00
SUBVENTION EXTERNE	3100.00	0.00	2700.00	0.00	400.00	+ 14.81
COMITES: TECHNICIEN	0.00	0.00	2733.25	0.00	(2733.25)	- 100.00
COMITES THÉMATIQUES: DÉPENSES	4727.24	0.00	13982.96	0.00	(9255.72)	- 66.19
COMITES: ALCOOL-BIERES	0.00	0.00	10532.81	0.00	(10532.81)	- 100.00
COMITES: RACA	0.00	0.00	1640.70	0.00	(1640.70)	- 100.00
COMITES: FRAIS DE PERMIS	0.00	0.00	750.00	0.00	(750.00)	- 100.00
COMITÉS DE CONCENTRATION: DÉPENSES	2936.47	0.00	11911.95	0.00	(8975.48)	- 75.35
ACHAT PRODUITS MENSUELS CAFÉ EXODE	4920.73	0.00	208695.58	0.00	(203774.85)	- 97.64
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	130254.68	0.00	419540.48	0.00	(289285.80)	- 68.95
MASSE SALARIALE						
TOTAL DE LA MASSE SALARIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FRAIS D'ADMINISTRATION						
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	130254.68	0.00	419540.48	0.00	(289285.80)	- 68.95
BÉNÉFICE NET	50112.54	0.00	45126.86	0.00	4985.68	+ 11.05
	CET EXERCICE		EXERCICE PRÉC.		ÉCART	
	(Pér. 1 à 6)		(Pér. 1 à 6)	Montant	Ratio	
CAPITAL-ACTIONS						
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE B	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS PRIVILEGIÉES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DU CAPITAL-ACTIONS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
BNR AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	68835.41		(9069.79)		77905.20	+ 858.95
BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE	50112.54		45126.86		4985.68	+ 11.05
B.N.R. A LA FIN DE LA PÉRIODE	118947.95		36057.07		82890.88	+ 229.89

2.2 Bilan des activités

R.A.S.

2.3 [Budget A20](#) (proposition Bureau exécutif)



Forum numérique H21-01

Budget A20-H21 - Proposé Forum numérique H21-01 (03 février 2021)

Budget 2020-2021 - Proposé			
PRODUITS AGECVM	Budget A20-H21 proposé	Budget H21 proposé	Disponible Hiver 2021
Cotisations étudiantes (6450 - A20 / 6000 - H21)	295 592,99 \$	144 342,99 \$	116 160,09 \$
Revenus des photocopies et autres recettes	1 000,00 \$	500,00 \$	996,78 \$
TOTAL PRODUITS AGECVM	296 592,99 \$	144 842,99 \$	117 156,87 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGECVM	Budget A20-H21 proposé	Budget H21 proposé	Disponible Hiver 2021
Activités militantes			
Information : Achat quotidiens	500,00 \$	- \$	336,17 \$
Mobilisation	10 225,00 \$	8 225,00 \$	10 000,00 \$
EUMC Programme étudiant réfugié A20-H21	- \$	(5 000,00) \$	- \$
Subvention externe	7 100,00 \$	4 100,00 \$	4 000,00 \$
Concours nouveau site web: Prix et bourses	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
Représentation	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais d'administration			
Matériel de bureau - Papier	1 000,00 \$	- \$	969,10 \$
Photocopies + CVM + fax	11 004,80 \$	4 004,80 \$	5 500,00 \$
Téléphone	850,00 \$	350,00 \$	527,12 \$
Logiciel comptable + Honoraires professionnels	10 570,62 \$	7 570,62 \$	- \$
Support Informatique	2 438,15 \$	938,15 \$	2 000,00 \$
Frais bancaires	2 742,81 \$	1 242,81 \$	2 500,00 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	11 654,04 \$	2 654,04 \$	4 600,00 \$
Amortissement	- \$	- \$	- \$
Salaires (D.A.B. Inklus + CSRT+ Honoraires)	- \$	- \$	- \$
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	85 000,00 \$	40 000,00 \$	51 970,26 \$
C.S.S.T. Permanence (CSST 1,54 \$ (2019/1008))	1 035,89 \$	207,89 \$	670,00 \$
Contractuelle-s	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais Cognicase	1 831,14 \$	581,14 \$	1 000,00 \$
Autres frais (Imprévu, ...)	250,00 \$	- \$	214,00 \$
Vie étudiante (Hors comités)			
AGENDA 2020-2021	10 737,70 \$	737,70 \$	- \$
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) A.B. A02-01 du 04-09-2003	- \$	- \$	- \$
Subventions étudiantes	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Immobilisations comités	1 000,00 \$	500,00 \$	1 000,00 \$
Animation Comités	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Organisation socioculturelle	500,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
Fonds COVID-19 CVM	20 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Commandites CVM (Vidé-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	12 500,00 \$	6 250,00 \$	6 250,00 \$
TOTAL DÉPENSES AGECVM	199 941,15 \$	88 883,15 \$	111 038,65 \$
Résultats AGECVM	96 651,84 \$	56 978,84 \$	6 120,22 \$
EXODE	Budget A20-H21 proposé	Budget H21 proposé	Disponible Hiver 2021
Exode: ventes	200 000,00 \$	- \$	190 518,89 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	150 000,00 \$	- \$	145 079,27 \$
Exode: Salaires (=CSST 1,54 \$ (2019/1008))	80 000,00 \$	30 000,00 \$	52 372,96 \$
Résultats EXODE	(30 000,00) \$	(30 000,00) \$	(6 833,34) \$
LIVRES USAGÉS	Budget A20-H21 proposé	Budget H21 proposé	Disponible Hiver 2021
Livres usagés: recettes	3 750,00 \$	1 250,00 \$	1 891,87 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	3 500,00 \$	1 000,00 \$	2 361,30 \$
Résultats Livres usagés	250,00 \$	250,00 \$	(489,43) \$
COMITÉS	Budget A20-H21 proposé	Budget H21 proposé	Disponible Hiver 2021
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$	- \$	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	7 348,32 \$	2 348,32 \$	2 348,32 \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	8 308,69 \$	3 308,69 \$	3 308,69 \$
Comités: revenus propres	14 000,00 \$	4 000,00 \$	6 655,88 \$
Comités: recettes blères	- \$	- \$	(130,64) \$
TOTAL PRODUITS COMITÉS	29 657,01 \$	9 657,01 \$	12 182,26 \$
Comités de concentration: dépenses	12 500,00 \$	2 500,00 \$	9 563,53 \$
Comités thématiques: dépenses	12 500,00 \$	2 500,00 \$	7 772,76 \$
Comités: Achat Blère	- \$	- \$	- \$
TOTAL DÉPENSES COMITÉS	25 000,00 \$	5 000,00 \$	17 336,29 \$
RÉSULTATS COMITÉS	4 657,01 \$	4 657,01 \$	(5 154,04) \$
TOTAL PRODUITS A20-H21 AGECVM COMPLET	530 000,00 \$	155 750,00 \$	321 749,88 \$
TOTAL CHARGES A20-H21 AGECVM COMPLET	458 441,15 \$	124 863,15 \$	328 186,47 \$
RÉSULTATS A20-H21 AGECVM COMPLET	71 558,85 \$	30 886,85 \$	(6 436,59) \$
<p>Le cabinet de ce budget pour les sections A20 et H21 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2020-2021 de l'AGECVM au 30 juin 2021 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.</p> <p>Montant disponible à la section H21 pour les comités avec les soldes non distribués à la section A20: 6000,00 (six mille) \$ pour les comités thématiques et 6000,00 (six mille) \$ pour les comités de concentration</p> <p>Engagement contractuel ==> non modifiable</p>			

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose que le budget pour la session H21 soit soumis à consultation (tel que présenté au point 0.5) de même que les subventions externes
Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

2.4 Subventions externes

2.4.1 [H21-01](#) : Revue L'Esprit Libre (1.000,00 \$ demandés)

Présentation du projet et de la demande

2.4.2 [H21-02](#) : Jeunesse Debout ! (977,51 \$ demandés)

Présentation du projet et de la demande

2.4.3 [H21-03](#) : Voix d'accès (1.000,00 \$ demandés)

Présentation du projet et de la demande

3.0 Élections du Bureau exécutif H21

3.1 Postes vacants

3.1.1 Responsable aux Affaires internes

3.1.1 Responsable aux Affaires externes

3.1.1 Responsable à la Pédagogie

3.1.1 Responsable à l'Information

4.0 Consultation sur les Assurances collectives et l'ASEQ

4.1 Résultats des consultations de [novembre 2020](#) et [janvier 2021](#)

CONSULTATION OMNIVOX: ASSURANCE COLLECTIVES - 23 AU 27 NOVEMBRE 2020

[Voir](#) [Modifier](#)

Soumis par Webmestre le ven, 20/11/2020 - 10:33

CONSULTATION OMNIVOX - Assurances collectives - RÉSULTATS

Participation: sur 6505 membres, 1134 votant.e.s (17,00 %)

DATES: du 23, à 07h00, au 27 novembre 2020, 15h30

Lors de la **Consultation** Omnivox du 05 au 09 octobre 2020 (sur les mandats A20 de l'AGECVM) les membres de l'AGECVM ont choisi de consulter les membres de l'AGECVM sur un changement éventuel de Régime d'Assurance collectives à partir de la session Automne 2021.

Voici donc les trois options (voir [synthèse](#) de ces options et la [FAQ](#)-Foire aux questions sur ce sujet) :

RAPPEL:

L'abstention n'est pas un vote contre la proposition mais un refus de se prononcer.

Les abstentions sont inscrites au procès-verbal. Cependant, on n'en tient pas compte dans le calcul de la majorité.

Option 1 – Garder le régime actuel au coût de 40,00 \$ par année (13,35 \$ à l'Automne pour 4 mois / 26,65 \$ à l'Hiver pour 8 mois)

- o **Oui** 444 (39,2%)
- o **Non** 215 (19,0%)
- o **Abstention** 475 (41,8%)

Option 2 – Régime actuel sans la limite accident pour la santé et ajout du Programme Mieux être (Programme d'aide santé mentale - **PAE**) au coût de 70,00 \$ par année (23,35 \$ à l'Automne pour 4 mois / 46,65 \$ à l'Hiver pour 8 mois)

- o **Oui** 376 (33,2%)
- o **Non** 308 (27,2%)
- o **Abstention** 450 (39,6%)

Option 3 – Option 2 + **programme** de protection juridique, au coût de 95,00 \$ par année (31,65 \$ à l'Automne pour 4 mois / 63,35 \$ à l'Hiver pour 8 mois)

- o **Oui** 128 (11,3%)
- o **Non** 483 (42,6%)
- o **Abstention** 523 (46,1%)



- Forum numérique H21-01

Consultation du 21 au 27 janvier 2021 sur les Assurances collectives : Choix d'un régime pour la session Automne 2021

[Voir](#) [Modifier](#)

Soumis par Webmestre le ven, 15/01/2021 - 12:02

CONSULTATION OMNIVOX - Assurances collectives - RÉSULTATS

Participation: sur 6505 membres, 1687 votant.e.s (25,93 %)

DATES: du 21, à 07h00, au 27 janvier 2021, 15h30

- o **537 (33,4 %) Option 1** Garder le régime actuel
 - au coût de 40,00 \$ par année (13,35 \$ à l'Automne pour 4 mois / 26,65 \$ à l'Hiver pour 8 mois)
- o **341 (21,1 %) Option 2** Régime actuel sans la limite accident pour la santé et ajout du Programme Mieux être (Programme d'aide en santé mentale - PAE)
 - au coût de 70,00 \$ par année (23,35 \$ à l'Automne pour 4 mois / 46,65 \$ à l'Hiver pour 8 mois)
- o **082 (05,1 %) Option 3** Option 2 + programme de protection juridique,
 - au coût de 95,00 \$ par année (31,65 \$ à l'Automne pour 4 mois / 63,35 \$ à l'Hiver pour 8 mois)
- o **650 (40,4 %) Option 4** Abstention

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) propose que l'AGECVM retienne les résultats de la consultation de janvier 2021 (maintien à la session Automne 2021 du régime actuel) puisqu'un plus grand nombre de membres s'est prononcé lors de cette période et que le résultat est plus clair.

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuie

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose **une plénière de 2 minutes reconductibles**

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) appuie

Adoptée à l'unanimité

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) propose la **reconduction de la plénière**

Jane Caron (Techniques de l'informatique), Carolyne Martineau (Techniques de design de présentation) et Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuient

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) propose de passer au vote **que l'AGECVM retienne les résultats de la consultation de janvier 2021 (maintien à la session Automne 2021 du régime actuel) puisque un plus grand nombre de membres s'est prononcé lors de cette période et que le résultat est plus clair.**

Pour : 6 Abstention : 1 Contre : 2

Adopté à majorité

4.2 Acquisition de l'ASEQ par [People Corporation](#), elle-même acquise par [Goldman Sachs Merchant Banking Division](#) – POUR INFORMATION

4.2.1 Acquisition de l'ASEQ par People Corporation

À propos d'ASEQ | Studentcare

MONTRÉAL, le 30 nov. 2020 /CNW Telbec/ - ASEQ | Studentcare est fière et heureuse d'annoncer aujourd'hui qu'elle a rejoint la famille des entreprises de la Corporation People (CP). Dans le cadre d'une transaction annoncée plus tôt dans la journée par CP, ASEQ | Studentcare devient membre d'un groupe très impressionnant d'organisations qui possèdent une expertise considérable dans le domaine des régimes collectifs.

Fondé en 1996 à Montréal, ASEQ | Studentcare est le plus important fournisseur de régimes étudiants de soins de santé et dentaires au Canada, offrant des services directs à plus de 650 000 membres répartis dans plus de 100 associations étudiantes et établissements d'enseignement supérieur. ASEQ | Studentcare ainsi que son fondateur et directeur général, Lev Bukhman, sont inscrits auprès l'Autorité des marchés financiers (AMF).

À propos de La Corporation People

« C'est une immense opportunité qui nous est offerte, et qui nous permettra de développer des solutions toujours plus innovantes pour nos membres, tout en présentant nos services à d'autres associations étudiantes ou d'autres établissements d'enseignement. L'ASEQ conservera son siège social où il a vu le jour, à Montréal, et l'ensemble de nos équipes poursuivront leurs implications en répondant aux besoins des étudiants de partout au Québec et du reste du Canada »

Fournisseur national indépendant de premier plan, La Corporation People offre des régimes collectifs d'assurance et de retraite et des solutions de gestion des ressources humaines. Ayant plus de 1 100 employés talentueux répartis dans 40 bureaux au Canada, nous servons des organisations d'un océan à l'autre, grâce à des plateformes et des solutions technologiques exclusives. Nos experts et nos spécialistes offrent de précieux conseils tout en sélectionnant parmi un large éventail les services novateurs les mieux adaptés aux besoins précis des clients. Quel que soit votre secteur d'activité ou la taille de votre organisation, le savoir-faire et l'expérience de La Corporation People seront profitables tant pour votre personnel que pour votre entreprise.

-Patrice Allard, Vice-président, développement et partenariats de l'ASEQ

SOURCE ASEQ

Dans les prochains jours et les prochaines semaines, les représentants d'ASEQ | Studentcare présenteront aux associations étudiantes les opportunités stimulantes offertes par la transaction, et traceront la voie à ce nouveau partenariat qui misera à la fois sur la tradition d'excellence d'ASEQ | Studentcare et sur l'étendue du bagage de compétences de People Corporation.

Renseignements: Julien Nepveu-Villeneuve, TACT, 514 883-2236, JNepveuVilleneuve@tactconseil.ca



4.2.1 Acquisition de People Corporation par [Goldman Sachs](#) Merchant Banking Division

People Corporation to be Acquired by Goldman Sachs Merchant Banking

f t in G+ p | @ Email | Print Friendly | Share

December 14, 2020 08:00 ET | Source: People Corporation

- **Transaction facilitates People Corporation's next chapter of growth and expands its opportunity to further enhance the delivery of market-leading solutions to its clients**
- **All-cash consideration delivers significant and immediate value to People Corporation shareholders: purchase price represents a 37% premium to the 20-day volume-weighted average price per share for the period ending on December 11, 2020, and a 36% premium to the closing price on December 11, 2020**
- **Unanimously approved by People Corporation's Board of Directors**

WINNIPEG, Manitoba, Dec. 14, 2020 (GLOBE NEWSWIRE) – People Corporation (the "Company") (TSX Venture: PEO) today announced that it has entered into an arrangement agreement (the "Arrangement Agreement") pursuant to which investment funds managed by the Goldman Sachs Merchant Banking Division (the "Purchaser" or "Goldman Sachs") will acquire all of the issued and outstanding common shares (the "shares") of the Company for \$15.22 per share in cash (the "Purchase Price"), representing a total equity value of approximately \$1.13 billion (the "Transaction"). The Purchase Price represents a 37% premium to the 20-day volume-weighted average price per share for the period ending on December 11, 2020, and a 36% premium to the closing price on December 11, 2020.

Laurie Goldberg, Executive Chairman and Chief Executive Officer of People Corporation, said, "This Transaction delivers tremendous value for our shareholders while creating the conditions that will enable our team to write People Corporation's next chapter. As a private company with a committed, well-capitalized and long-term owner, People Corporation will accelerate its scale in talent and technology, consistent with its commitment to bring to bear industry-leading group benefits, group retirement and HR solutions to each client engagement, delivered by its best-in-class consultants across its national platform. I look forward to continuing to lead our outstanding team as we look to the future."

Scott Anderson, Chairman of the Special Committee of independent directors of People Corporation, said, "This transaction is an excellent opportunity for People Corporation's shareholders, and for the Company's clients, partners, employees and other stakeholders. The Transaction recognizes the value of People Corporation's growth, success, and long-term track record of delivering shareholder returns. The Purchase Price represents a significant premium to both current and historical trading prices for People Corporation's shares. We are confident that the partnership with Goldman Sachs will enhance the Company's ability to pursue its long-term vision and ensure that People Corporation continues to be a leader in the industry."

Anthony Arnold, Managing Director at Goldman Sachs, said, "We are thrilled to be a part of the next phase of the People Corporation story. The Company has a compelling client offering with experienced consultants and a national scale that have helped deliver outstanding organic growth over time. There is also a

continued and meaningful investment opportunity to deploy capital and access opportunities in People Corporation's core and adjacent markets. We look forward to working with Laurie and the rest of the management team to build upon what has made People Corporation so successful."

People Corporation and Goldman Sachs are fully aligned on and committed to People Corporation's strategy of growth both organically and through acquisition. People Corporation will continue to be led by Mr. Goldberg and the current senior leadership team, from its corporate office in Winnipeg, Manitoba and over 40 offices throughout the country. No changes are expected to People Corporation's personnel, service model and standards, or operating principles.

The Transaction is the result of a review of strategic alternatives for the Company, considering the interests of all stakeholders, including shareholders, clients, partners and employees, undertaken by a special committee of independent directors of People Corporation (the "Special Committee"). The review resulted in a comprehensive process focused on maximizing value for People Corporation's shareholders and involved discussions with a broad range of potential strategic buyers and financial sponsors. The Transaction is the outcome of that process, and is unanimously supported by People Corporation's Board of Directors (the "Board").

Transaction Highlights

Entry into the Arrangement Agreement was based on the unanimous recommendations of both the Board and the Special Committee and followed an extensive review and analysis of what is in the best interests of People Corporation including its shareholders. The conclusions and recommendations of the Special Committee and the Board have been based on a number of factors, including (without limitation) the following:

- **Compelling Value to People Corporation Shareholders** – the all-cash consideration payable to shareholders represents significant value to shareholders:
 - 36% premium to People Corporation's trading price per share on the TSXV on December 11, 2020 and a 37% premium to the 20-day volume-weighted average price per share on the TSXV for the period ending on December 11, 2020.
 - 28% premium to the all-time closing trading high for People Corporation shares.
- **Certainty of Value and Liquidity** – the payment to shareholders under the terms of the Arrangement Agreement will be all cash, which provides certainty and immediate liquidity to shareholders.
- **Fairness Opinions** – Each of William Blair and CIBC Capital Markets has provided the Special Committee and the Board with an opinion to the effect that, as of December 13, 2020, the consideration to be received by holders of People Corporation shares in the Transaction is fair, from a financial point of view, to such holders (other than the Rollover Shareholders, as defined below), in each case subject to the respective limitations, qualifications, assumptions, and other matters set forth in such opinions.

Transaction and Shareholder Meeting Details

The Transaction will be implemented by way of a plan of arrangement under the Business Corporations Act (Ontario). The completion of the Transaction will be subject to shareholder approval at a special meeting of the Company's shareholders (the "Special Meeting"). Directors and the senior management team have entered into customary agreements to vote their Shares in favour of the Transaction, subject to certain exceptions. Mr. Goldberg together with the rest of the senior management team (collectively, the "Rollover Shareholders"), have agreed to roll a portion of their equity for shares of an entity controlled by the Purchaser.

The Transaction will constitute a "business combination" for the purposes of MI 61-101. The Transaction will therefore require the approval of the holders of a majority of the votes cast at the Special Meeting excluding those shares held by the Rollover Shareholders, in addition to approval by 66 2/3% of all votes cast at the Special Meeting. The Transaction is also subject to the approval of the Ontario Superior Court of Justice, in addition to certain regulatory approvals and closing conditions customary to a transaction of this nature. The Transaction will be financed through a combination of committed debt and equity financing, subject to the terms of those commitments. The Transaction is expected to close in the first calendar quarter of 2021.

The Arrangement Agreement includes customary provisions relating to non-solicitation, subject to customary "fiduciary out" provisions that entitle People Corporation to consider and accept a superior proposal if not matched by the Purchaser.

People Corporation expects to hold the Special Meeting of shareholders to consider the Transaction in February 2021 and to mail the management information circular for the Special Meeting in January 2021. Further details regarding the terms of the Transaction are set out in the Arrangement Agreement, which will be publicly filed by the Company under its profile at www.sedar.com. Additional information regarding the terms of the Arrangement Agreement, the background to the Transaction, the rationale for the recommendations made by the Special Committee and the Board and how shareholders can participate in and vote at the Special Meeting will be provided in the management information circular for the Special Meeting which will also be filed at www.sedar.com. Shareholders are urged to read these and other relevant materials when they become available.

Advisors

William Blair and CIBC Capital Markets are acting as financial advisors to the Company. Stikeman Elliott LLP is acting as legal advisor to the Company, and Davies Ward Phillips & Vineberg LLP is acting as independent legal advisor to the Special Committee.

Goldman Sachs Canada and BMO Capital Markets are acting as joint financial advisors, and Osler, Hoskin & Harcourt LLP and Sullivan & Cromwell LLP are acting as legal advisors, to Goldman Sachs Merchant Banking.

About People Corporation

People Corporation is a leading provider of group benefits, group retirement and human resource services with approximately 1,100 talented professionals serving organizations across Canada. Bringing deep industry and subject matter expertise, proprietary technology platforms and an innovative suite of services to each client engagement, we deliver uniquely valuable insights and solutions to make a positive difference to your people and your bottom line. Further information is available at www.peoplecorporation.com.

About Goldman Sachs Merchant Banking Division

Founded in 1869, The Goldman Sachs Group, Inc. is a leading global investment banking, securities and investment management firm. Goldman Sachs Merchant Banking Division (MBD) is the primary center for the firm's long-term principal investing activity. MBD is one of the leading private capital investors in the world with investments across private equity, infrastructure, private debt, growth equity and real estate.

Forward-Looking Information

Certain statements included in this press release may constitute "forward-looking statements" within the meaning of applicable Canadian securities legislation. More particularly and without limitation, this press release contains forward-looking statements and information regarding the anticipated benefits of the proposed Transaction for People Corporation, its employees, business partners, shareholders and other stakeholders, including future financial and operating results, plans, objectives, expectations and intentions of the Purchaser or People Corporation, and the anticipated timing of the Special Meeting and of the completion of the Transaction. Except as may be required by Canadian securities laws, People Corporation does not undertake any obligation to update or revise any forward-looking statements, whether as a result of new information, future events or otherwise. Forward-looking statements, by their very nature, are subject to numerous risks and uncertainties and are based on several assumptions which give rise to the possibility that actual results could differ materially from People Corporation's expectations expressed in or implied by such forward-looking statements and that the objectives, plans, strategic priorities and business outlook may not be achieved. As a result, People Corporation cannot guarantee that any forward-looking statements will materialize, or if any of them do, what benefits People Corporation will derive from them.

In respect of forward-looking statements and information concerning the anticipated benefits and timing of the completion of the proposed Transaction, People Corporation has provided such statements and information in reliance on certain assumptions that it believes are reasonable at this time, including assumptions as to the ability of the parties to receive, in a timely manner and on satisfactory terms, the necessary regulatory, court and shareholder approvals; the ability of the parties to satisfy, in a timely manner,

the other conditions for the completion of the Transaction, and other expectations and assumptions concerning the proposed Transaction. The anticipated dates indicated may change for a number of reasons, including the necessary regulatory, court and shareholder approvals, the necessity to extend the time limits for satisfying the other conditions for the completion of the proposed Transaction or the ability of the Board to consider and approve, subject to compliance by People Corporation of its obligations under the Arrangement Agreement, a superior proposal for People Corporation. Although People Corporation believes that the expectations reflected in these forward-looking statements are reasonable, it can give no assurance that these expectations will prove to have been correct, that the proposed Transaction will be completed or that it will be completed on the terms and conditions contemplated in this press release. Accordingly, investors and others are cautioned that undue reliance should not be placed on any forward-looking statements.

Risks and uncertainties inherent in the nature of the proposed Transaction include, without limitation, the failure of the parties to obtain the necessary shareholder, regulatory and court approvals or to otherwise satisfy the conditions for the completion of the Transaction; failure of the parties to obtain such approvals or satisfy such conditions in a timely manner; the Purchaser's ability to complete the anticipated debt and equity financing as contemplated by applicable commitment letters or to otherwise secure favourable terms for alternative financing; significant transaction costs or unknown liabilities; the ability of the Board to consider and approve, subject to compliance by People Corporation with its obligations under the Arrangement Agreement, a superior proposal for People Corporation; the failure to realize the expected benefits of the Transaction; and general economic conditions. Failure to obtain the necessary shareholder, regulatory and court approvals, or the failure of the parties to otherwise satisfy the conditions for the completion of the Transaction or to complete the Transaction, may result in the Transaction not being completed on the proposed terms or at all. In addition, if the Transaction is not completed, and People Corporation continues as an independent entity, there are risks that the announcement of the Transaction and the dedication of substantial resources by People Corporation to the completion of the Transaction could have an impact on its business and strategic relationships, including with future and prospective employees, customers, suppliers and partners, operating results and activities in general, and could have a material adverse effect on its current and future operations, financial condition and prospects. Consequently, People Corporation cautions readers not to place undue reliance on the forward-looking statements and information contained in this press release. People Corporation does not intend, and disclaims any obligation, except as required by law, to update or revise any forward-looking statements whether as a result of new information, future events or otherwise.

Contacts:

Jonathan Ross, CFA
Investor Relations - People Corporation
(416) 283-0178
jon_ross@loderockadvisors.com

Dennis Stewner, CPA, CA
CFO and COO - People Corporation
(204) 940-3988
dennis.stewner@peoplecorporation.com

Goldman Sachs Media Contact:
Leslie Shribman
(212) 902-5400
leslie.shribman@gs.com

Neither the TSX Venture Exchange nor its Regulation Services Provider (as that term is defined in the policies of the TSX Venture Exchange) accepts responsibility for the adequacy or accuracy of this press release.

5.0 Mandat Éducation Post-Covid - Adopté

- ✓ Considérant que la gestion de la pandémie de la COVID-19 par les établissements scolaires du soi-disant Québec semble renforcer le sentiment auprès des étudiant-e-s que les parcours scolaires prennent de plus en plus la forme d'une progression solitaire et robotique, où les échanges d'idées sont secondaires ;
- ✓ Considérant que la crise de la COVID-19 coïncide avec des mobilisations entourant le racisme systémique au sein des établissements scolaires ;
- ✓ Considérant la nécessité d'une réflexion sur l'accessibilité aux études qui met notamment en relief l'inégalité des opportunités en fonction notamment, mais non exclusivement, du classicisme, du sexisme, du capacitisme, du racisme systémiques et d'autres formes de discriminations systémiques ;
- ✓ Considérant la position de l'AGECVM pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire ([AG A14-03](#));
- ✓ Considérant que durant cette période d'affaissement de la qualité de l'éducation, la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s provenant de l'international inscrit-e-s au 1er et au 2e cycle permet aux universités de leur exiger des frais exorbitants allant jusqu'à 11 369 \$ pour une session de 15 crédits, voire de songer parallèlement à une possible hausse des frais de scolarité à leur égard pour l'automne 2021 ;
- ✓ Considérant la difficulté de plusieurs stagiaires à trouver un placement de stage dans le contexte de la pandémie;
- ✓ Considérant que le milieu de l'éducation est à risque d'être la cible d'une vague d'austérité dans les prochaines années et que l'AGECVM a toujours considéré qu'un mouvement étudiant combatif est nécessaire pour maintenir les acquis sociaux ([AG H12-08](#));

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal :

- ❖ **Que l'AGECVM participe, avec les autres associations étudiantes intéressées, à la construction et au financement d'une campagne de réflexion donnant lieu à des ateliers, des conférences, un journal étudiant et des activités de mobilisation sur les thèmes suivants:**
 - Les mouvements étudiant.e.s;
 - L'accessibilité et l'inclusivité aux études et aux savoirs;
 - La démocratisation des établissements scolaires.
- ❖ **Que cette campagne engendre des réflexions plus spécifiquement, mais non exclusivement:**
 - sur l'histoire et les stratégies des mouvements étudiants,
 - sur la gratuité scolaire,
 - sur les discriminations systémiques au sein des établissements scolaires,
 - sur l'économie du savoir,
 - sur la qualité de l'éducation et des services aux étudiant-e-s,
 - sur l'austérité,
 - sur la reconnaissance du travail en stage
 - sur la marchandisation de l'éducation.
- ❖ **Que l'AGECVM fournisse une contribution jusqu'à 4000,00 (quatre mille) \$ et plus tard toute somme supplémentaire considérée comme étant pertinente et dûment votée par une instance de l'Association;**
- ❖ **Que l'AGECVM, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, lutte :**
 - pour des mesures d'assouplissement relatives aux prolongations et aux absences,
 - pour la modalité d'évaluation succès/échec,
 - pour le plafonnement de la taille des groupes-cours,
 - pour l'atteinte de compétences en stage et non un nombre d'heure précis ainsi que
 - pour la compensation de la hausse de la charge de travail pour le personnel que représentent l'adaptation et l'encadrement d'un cours à distance ;
- ❖ **QUE l'AGECVM encourage ses membres à prendre part à ladite campagne et aux autres activités associées ;**
- ❖ **Que cette campagne de réflexion regroupe les Associations étudiantes participantes ayant des mandats similaires en comité organisateur et qu'ils aient un droit de vote selon le principe "une association, un vote";**
- ❖ **Que la première rencontre du comité organisateur se tienne une fois qu'un nombre minimal de dix (10) Associations étudiantes, dont trois (3) non montréalaises et trois (3) collégiales, ont adopté en Assemblée générale ou en Consultation ou par référendum une proposition d'adhésion similaire à celle-ci ;**

- ❖ Que le comité organisateur auquel participerait l'AGECVM ait les objectifs suivants :
 - de veiller à la mise en place, le partage ou le soutien d'activités de mobilisation, les conférences et les ateliers sur les thèmes de la campagne,
 - d'organiser un calendrier des événements,
 - d'adopter les prévisions budgétaires et les modifications qui s'en suivraient,
 - d'adopter les états financiers,
 - de créer tout sous-comité jugé nécessaire,
 - de dissoudre tout sous-comité créé par elle,
 - de confier une tâche à ses sous-comités,
 - d'élire des personnes aux sous-comités, si nécessaires,
 - de destituer les personnes élues aux sous-comités,
 - de dissoudre la campagne;

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) appuie

Adoptée à l'unanimité

6.0 **Mandat Étudiant.e.s internationaux.ales - Adopté**

- ✓ Considérant que l'AGECVM défend une société sans frontières, solidaire et inclusive ([AG A14-03](#));
- ✓ Considérant que les systèmes canadiens et québécois d'immigration sont hautement restrictifs et discriminatoires, en particulier pour les personnes provenant de pays colonisés ou sous-tutelle, et que leur statut migratoire reste précaire;
- ✓ Considérant que le gouvernement Legault, depuis son élection en 2018, a mis de l'avant la loi sur la déréglementation de l'industrie du taxi, le projet loi 9 sur l'immigration adopté sous bâillon, le projet de loi 21 sur la « soi-disant » laïcité de l'État, la modification au Programme expérience québécoise (PEQ), ainsi que le fameux « test des valeurs », participant donc à la (re)production et à la normalisation des discriminations systémiques;
- ✓ Considérant que ces modifications légales et réglementaires, spécialement le projet de loi 21, s'attaquent en particulier à l'autonomie des personnes identifiées comme femmes, dans leurs possibilités d'emploi, de choix de domaines d'étude ainsi que de possibilité d'immigration, et participent ainsi à la reproduction du système patriarcal;
- ✓ Considérant que la réforme de l'immigration s'inscrit dans une dynamique conservatrice et réactionnaire renforçant un système à deux vitesses dans un climat toxique des discours haineux, anti-migratoires et xénophobes qui gangrènent actuellement la société québécoise;
- ✓ Considérant les discours fallacieux d'arrimage au marché et ses impératifs qui visent à enrayer la recherche fondamentale, ainsi que la diffusion et l'avancement de la pensée critique qui, historiquement, a été le moteur des gains politiques et sociétaux sur lesquels reposent nos sociétés aujourd'hui;
- ✓ Considérant la poursuite, depuis l'automne 2019, de la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s provenant de l'international inscrit-e-s au 1er et au 2e cycle;
- ✓ Considérant que cette déréglementation, qui permet aux universités de fixer elles-mêmes le coût des études pour ces étudiant-e-s, vise à mettre celles-ci en concurrence pour attirer plus d'étudiants internationaux, renforçant le processus de marchandisation des études post-secondaires;
- ✓ Considérant que, pour les universités québécoises, les revenus découlant des droits de scolarité des étudiant-e-s provenant de l'international représentent une part de plus en plus grande de leur budget;

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal :

- ❖ **QUE l'AGECVM s'oppose ouvertement et fermement aux politiques anti-migratoires xénophobes du gouvernement de la CAQ ainsi qu'à ses dérives identitaires;**
- ❖ **QUE l'AGECVM fasse obstacle à la déréglementation des frais de scolarité, notamment celle qui cible actuellement les étudiant-e-s provenant de l'international;**
- ❖ **QUE l'AGECVM dénonce la décision du gouvernement d'aller de l'avant avec la remouture de la réforme du PEQ ainsi que toute tentative d'instituer une liste de programmes d'éducation permettant l'accès au PEQ;**
- ❖ **QUE l'AGECVM se positionne contre une vision utilitariste de l'immigration qui réduit la valeur de personnes souhaitant participer à la société à leur simple force de travail;**
- ❖ **QUE l'AGECVM se positionne contre la vision réductrice de la mission de l'éducation et des études postsecondaires qui, pour le gouvernement, n'a de valeur que si elle sert à produire des travailleuses et travailleurs;**
- ❖ **QUE l'AGECVM dénonce les nombreuses attaques contre l'immigration et les groupes marginalisés au sein de la société ainsi que contre la recherche fondamentale, la pensée critique, ainsi que l'accessibilité aux études supérieures;**

- ❖ QUE l'AGECVM entame, avec les autres associations étudiantes intéressées, avec les comités/groupes d'étudiant-e-s provenant de l'international et avec toutes organisations contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement caquiste, une campagne qui aurait les objectifs suivants :
 - 1) L'abolition des frais de scolarité pour tous-te-s les étudiant-e-s ;
 - 2) L'abolition des conditions de sélection au PEQ pour les étudiant-e-s ayant un diplôme canadien ;
 - 3) La lutte à la normalisation des discriminations systémiques, aux discours haineux, anti-migratoires, xénophobes et misogynes ;
- ❖ Que l'AGECVM fournisse à cette campagne de soutien aux étudiant.e.s de l'extérieur du Canada une contribution de **900,00 (neuf cents) \$ du budget mobilisation** et, plus tard, toute somme supplémentaire considérée comme étant pertinente et dûment votée par une instance de l'Association ;
- ❖ QUE l'AGECVM encourage ses membres à prendre part aux actions, campagnes et activités de réflexion contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement Caquiste;
- ❖ QUE l'AGECVM soutient et diffuse les moyens de pression entrepris par les différents groupes de pression et invite ses membres à y prendre part.

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) et Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuient

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) amende pour fixer le **montant du financement au départ à 900,00 (neuf cents) \$ sur le budget mobilisation**

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appui

Amendement disposant de la principale adopté à l'unanimité

7.0 Mandat Loi 21 - Adopté

- ✓ Considérant que la loi 21 sur la laïcité du gouvernement Legault vise l'exclusion de personnes ayant des croyances et confessions religieuses, majoritairement de femmes, de la fonction publique ;
- ✓ Considérant que la loi 21 retarde les possibilités de croissance et d'emploi des résident.e.s du Québec qui sont membres de communautés culturelles et religieuses minoritaires;
- ✓ Considérant que cette loi ne fait qu'alimenter la division et la haine, en particulier l'islamophobie;
- ✓ Considérant que le nombre de crimes haineux visant des communautés religieuses, notamment les communautés musulmanes et autres groupes minorisés, est en très forte hausse depuis les dernières années au Québec ;
- ✓ Considérant que la loi 21 s'inscrit dans un schéma plus large de lois anti-migrant.es et anti-communautés culturelles et religieuses minoritaires du gouvernement de la CAQ ;
- ✓ Considérant que le racisme d'État et les oppressions structurelles qui en découlent sont inacceptables ;
- ✓ Considérant la montée des mouvements radicaux xénophobes et racistes, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde ;
- ✓ Considérant qu'un front étudiant coordonné contre la loi 21 dans les cégeps et universités québécoises indiquerait que cette loi n'est pas appuyée par les jeunes de cette province ;
- ✓ Considérant que le gouvernement Legault s'entête à aller de l'avant avec des lois qui briment les droits et libertés les plus fondamentales ;
- ✓ Considérant que le droit a, par le passé et encore aujourd'hui, participé activement à la discrimination raciste systémique et que la loi 21 s'inscrit dans cette dynamique ;
- ✓ Considérant que la loi ne fait qu'alimenter la division, la haine et la marginalisation de populations déjà aux prises avec de multiples formes de discriminations ;

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal :

- ❖ Que l'AGECVM se dote d'une position ferme contre tout projet de loi, règlement, etc, qui prône la discrimination sur la base de l'appartenance religieuse, ainsi que de n'importe quelle oppression systémique;
- ❖ Que l'AGECVM renouvelle son opposition à la loi 21 sur «la laïcité» du gouvernement Legault;
- ❖ Que l'AGECVM continue d'afficher publiquement sa solidarité avec les personnes concernées et diffuse largement l'information concernant les préjudices que leur fait subir la loi 21;
- ❖ Que l'AGECVM s'engage à continuer de défendre les membres qui pourront être discriminé.e.s par de telles politiques, dans le cadre de leur formation, incluant les stages;
- ❖ Que l'AGECVM encourage ses membres à prendre part aux actions et activités de réflexion contre la dite loi, ainsi qu'à affirmer leur solidarité avec les personnes visées par la loi 21;
- ❖ Que l'AGECVM soit en contact avec les organismes communautaires qui travaillent avec ce dossier, sans parler à leur place.

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie
Adoptée à l'unanimité

8.0 Mandat Crise écologique - Adopté

8.1 GNL / Laurentia

- ✓ Considérant que la crise climatique actuelle constitue une menace sans précédent pour l'avenir de l'humanité;
- ✓ Considérant l'inaction des gouvernements, incapables de parvenir à un accord limitant la hausse des températures moyennes sous la barre des deux degrés;
- ✓ Considérant que l'industrie et les entreprises privées s'enrichissent de la crise dont elles sont les principales responsables;
- ✓ Considérant la nécessité de s'organiser collectivement contre le désastre imminent;
- ✓ Considérant que les membres des premières nations sont les premier-ère-s défenseur-euse-s de la terre;
- ✓ Considérant la nécessité d'enrayer le fonctionnement du système économique et social qui détruit la terre;

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal :

- ❖ **Que l'AGECVM se positionne contre le plan pour une économie verte de la CAQ.**
- ❖ **Que l'AGECVM exige la mise en place d'un plan gouvernemental en matière d'environnement s'appuyant entre autres sur la Feuille de route QcZEN du Front Commun pour la Transition Énergétique et prenant en compte les dimensions multiples de la crise écologique.**
- ❖ **Que l'AGECVM continue à offrir son support aux luttes de décolonisation des territoires en cours et diffuse largement l'information les concernant ;**
- ❖ **Que l'AGECVM renouvelle sa position ferme contre le projet GNL Québec d'Énergie Saguenay.**
- ❖ **Que l'AGECVM prenne résolument position contre le projet Laurentia du Port de Québec.**
- ❖ **Que l'AGECVM prenne tous les moyens à sa disposition pour lutter contre les désastres écologiques.**

Jane Caron (Techniques de l'informatique) et Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) appuient
Adoptée à l'unanimité

8.2 Campagne contre la crise écologique - Adopté

- ✓ Considérant l'efficacité historique de la grève comme moyen d'action qui a permis, notamment l'accès pour (presque) tout-e-s aux études supérieures et le droit de vote des femmes;
- ✓ Considérant la capacité de la grève à bloquer les flux économiques qui détruisent la terre;
- ✓ Considérant que la police protège le capital et l'industrie, leur permettant de détruire les écosystèmes impunément;
- ✓ Considérant que les désastres climatiques toucheront disproportionnellement les personnes racisées, les femmes, les personnes LGBTQ+ et toutes les personnes vivant des oppressions systémiques;
- ✓ Considérant l'opposition ferme de l'AGECVM vis à vis de GNL Québec;
- ✓ Considérant le momentum politique qu'avait accumulé la campagne de grève préparée pour l'hiver 2020;
- ✓ Considérant la possibilité de se rencontrer virtuellement pour réfléchir et planifier nos modes d'organisation, méthodes de mobilisations et actions futures;

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal :

- ❖ **QUE L'AGECVM se positionne contre l'entreprise écran GNL Québec, son entreprise Gazoduc et son projet Énergie Saguenay;**
- ❖ **QUE L'AGECVM se positionne contre tout nouveau projet d'extraction gazier ou pétrolier qui prendraient place au Québec ou au Canada et demande donc un moratoire sur ceux-ci;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'engage à participer, dès la session d'hiver 2021, à la réflexion sur les possibilités d'organisation conjointe entre des organisations externes et les associations étudiantes;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'engage à collaborer, dès la session d'automne 2021, avec les différentes associations et groupes prêts à contribuer à l'élaboration d'une campagne de grève pour l'hiver 2022;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que toute campagne écologique soit menée dans une perspective intersectionnelle et abolitionniste;**

- ❖ **Que l'AGECVM offre une contribution financière à la hauteur de ses moyens à la campagne de lutte contre la crise écologique;**

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuie
Adoptée à l'unanimité

9.0 **Mandat Définancement (Defund) de la police - Adopté**

- ✓ Considérant que la police fait du mal d'une façon disproportionnée aux gens marginalisés, incluant sans s'y limiter les peuples Autochtones, les Noir-e-s, les gens de couleur, les travailleuses de sexe, les gens transgenres et non-binaires, les femmes, les gens en situation de handicap, les gens en situation d'itinérance, les gens avec des maladies mentales, et les gens sans-papiers;
- ✓ Considérant que le racisme et la discrimination systémique existent au sein des institutions policières, même si ces institutions nient ce fait;
- ✓ Considérant que la police fait appliquer des lois discriminatoires, ce qui renforce la marginalisation sociale;
- ✓ Considérant nos mandats contre la brutalité policière;
- ✓ Considérant que les jeunes sont touché-e-s d'une façon disproportionnée par la police;
- ✓ Considérant que la police utilise de la violence contre des civils sans armes, particulièrement les travailleur-euse-s du sexe, les gens en situation d'itinérance, les manifestant-e-s, et les personnes en situation de crise mentale;
- ✓ Considérant que la police fait du profilage racial contre les gens Noir-e-s, les gens Autochtones, et les gens de couleur;
- ✓ Considérant que plusieurs soi-disant crimes sont le résultat de la marginalisation sociale et le manque de services sociaux adéquats;
- ✓ Considérant que la police surveille des gens marginalisés d'une façon disproportionnée, qui sont détenus, arrêtés, et reconnu coupable à un taux plus haut que les gens riches et privilégiés pour les mêmes crimes;
- ✓ Considérant que l'institution de la police a contribué à la destruction des modèles de justice, de l'intégration sociale, et de la résolution de conflit des peuples Autochtones;
- ✓ Considérant que ces facteurs mentionnés ci-dessus mènent à la surreprésentation des gens marginalisés dans le système de justice pénale;
- ✓ Considérant que la police n'est pas formée à la désescalade, et apporte plutôt des armes aux situations précaires;
- ✓ Considérant que les services de police collaborent avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour vérifier le statut migratoire des résidents au Québec, ce qui limite la possibilité de gens sans-papiers de participer dans la société et d'accéder à des services sociaux;
- ✓ Considérant que la Ville de Montréal octroie aux personnes sans-papiers un accès complète aux services municipaux, en dépit de leur statut migratoire, mais rejette le terme "Ville Sanctuaire" tandis que son service de police continue encore de collaborer avec les services frontaliers;
- ✓ Considérant que les interventions policières ne répondent pas aux causes de la marginalisation et l'instabilité sociale mais plutôt punie les gens marginalisés, ce qui exacerbe la marginalisation;
- ✓ Considérant que ni la représentation équitable des gens marginalisés dans les services de police, ni davantage de formation en sensibilité raciale peuvent répondre aux problèmes de discrimination systémique et violence dans la police;
- ✓ Considérant que la police, pour les raisons déjà mentionnées, échoue systématiquement comme institution de sécurité publique;

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal, après correction au 1^{er} paragraphe des *Que des ces fonds par de ces fonds* :

- ❖ **Que l'AGECVM se positionne en faveur du définancement des services de police, et en faveur de la répartition de ces fonds et davantage de fonds aux services non-armés tels que ceux ci-dessous, vers le remplacement permanent de la police par des institutions alternatives de sécurité publique;**
- ❖ **Que l'AGECVM se positionne en faveur du désarmement et de la démilitarisation de la police;**
- ❖ **Que l'AGECVM se positionne en faveur de la création et du financement public des équipes de service non armées et externes à la police pour répondre aux crises reliées à la santé mentale et à l'utilisation de drogue, aux infractions de la circulation, à la violence sexuelle, aux infractions juvéniles et aux cas de personnes disparues;**
- ❖ **Que l'AGECVM se positionne en faveur du retrait permanent de la police des programmes scolaires et sportifs, et de l'arrêt des patrouilles de police dans les parcs publics, dans les événements communautaires et dans les autres espaces typiques de rassemblement de jeunes;**
- ❖ **Que l'AGECVM se positionne en faveur de la décriminalisation de toutes les drogues, ainsi que du travail du sexe;**



- **Forum numérique H21-01**

- ❖ Que l'AGECVM se positionne en faveur de la dévolution des services de police aux communautés Autochtones aux modèles de justice et d'intégration Autochtone;
- ❖ Que l'AGECVM réclame la fin de collaboration entre les services de police et les agent-e-s de l'Agence de service frontaliers du Canada, et la réadoption par Montréal du statut de ville sanctuaire;
- ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute augmentation du budget de services de police;
- ❖ Que l'AGECVM soutienne des campagnes locales qui s'alignent sur ces résolutions.

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

10.0 Délégué.e.s

-

11.0 Affaires diverses

11.1 À préciser

-

12.0 Levée

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose **la levée de ce Forum numérique H21-01**

Jane Caron (Techniques de l'informatique) et Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuient

Adoptée à l'unanimité



QUESTIONNAIRE OMNIVOX

Mandats session Hiver 2021 (08 au 12 février 2021)

Le Forum numérique [H21-01](#) du 03 février 2021 a voté une série de mandats.

L'AGECVM souhaite que ses membres, après avoir lu ces mandats (voir les liens proposés), se prononcent sur ces derniers au cours de cette consultation :

Plan d'action H21

[Magasin scolaire](#) coopérative

Oui

Non

Abstention

[Site web](#) de l'AGECVM

Oui

Non

Abstention

[Mobilisation](#) AGECVM

Oui

Non

Abstention

[Briser l'isolement](#) des étudiant.e.s

Oui

Non

Abstention

[Produits menstruels](#) gratuits

Oui

Non

Abstention



Affaires financières

Budget H21 – Adoption du Budget de l'AGECVM pour la session H21 ([proposition](#) de budget)

Oui

Non

Abstention

SUBVENTIONS EXTERNES

H21-01: Revue Esprit Libre : 1.000,00 (mille) \$ demandés

Oui

Non

Abstention

H21-02: Jeunesse Debout !!! : 977,51 (neuf cent soixante-dix-sept et 51 sous) \$ demandés

Oui

Non

Abstention

H21-03: Voix d'accès de Coup d'éclat : 1.000,00 (mille) \$ demandés

Oui

Non

Abstention

Mandats (Interassociatif)

Mandats 1 – Éducation post-COVID19 ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention



Mandats 2 – Étudiant.e.s internationaux.ales ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention

Mandats 3 – Loi 21 ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention

Mandats 4 – Crise écologique : GNL / Laurentia ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention

Mandats 5 – Campagne de mobilisation contre la crise écologique ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention

Mandats 6 – Définancement (*Defund*) de la police ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention

À vous de choisir

Taha Boussaa, Directeur de scrutin